

Association Médicale Inter-Entreprises du Morbihan et localités limitrophes

# Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire

du 28 juin 2018

Exercice 2017

# **Sommaire**

Mot du Président	1
Rapport d'activité 2017	2
Activité médicale et actions en milieu de travail 2017	5
Rapport financier 2017	8
Budget prévisionnel 2019	10
Résolutions	11

### Le Président ouvre la séance :

J'ai l'honneur de déclarer ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre Association, réunie conformément à l'article 11 de nos statuts, pour entendre la lecture du rapport, adopté par le Conseil d'Administration, concernant l'organisation, le fonctionnement et la gestion financière pour l'exercice 2017.

Cette Assemblée Générale a été annoncée sur le site INTERNET de l'AMIEM et par mail aux adhérents qui nous ont communiqué leur adresse mail.

Je remercie nos adhérents, administrateurs et membres de la Commission de Contrôle présents.



Je remercie également Monsieur NICOLAS – Président Honoraire – ainsi que Monsieur ARNAUD – OPPBTP – présents.

Marc LESTROHAN

### **Portail Adhérents**



Pour accéder au service : <u>www.amiem.fr</u>
et cliquer sur le bouton







# Rapport d'activité 2017

L'activité 2017 est présentée par Madame CHÉDALEUX, Directrice.

### Les éléments chiffrés

### **Salariés**

Au 31 décembre 2017, le nombre de salariés suivis est de **174 398** contre 173 091 en 2016 (soit + 1 307). La répartition, selon les départements, est la suivante :

Années	Total	Morbihan	Ille et Vilaine	Loire Atlantique
2010	180 342	157 807	14 952	7 583
2011	181 993	159 129	15 994	6 870
2012	183 276	159 759	15 669	7 848
2013	186 513	162 811	15 735	7 767
2014	188 236	164 251	16 182	7 803
2015	187 034	163 002	16 170	7 862
2016	173 091	151 395	14 074	7 622
2017	174 398	149 826	16 862	7 710

En ajoutant les effectifs concernant les salariés intérimaires (7 853), les saisonniers (1 812), les « proximités » (1 545) et les « partenaires » (42) vus, ce chiffre s'élève à **185 650.** 

### **Entreprises adhérentes**

Le nombre d'entreprises adhérentes est stable : **21 641** contre 21 413 en 2016 (soit + 228). La répartition des entreprises et des salariés est la suivante :

Taille de l'entreprise	Nombre d'entreprises	%	Nombre de salariés	%
De 0 à 10 salariés	18 314	84.63	50 947	29.00
De 11 à 49 salariés	2 734	12.63	55 940	32.00
De 50 à 299 salariés	564	2.61	53 925	31.00
Supérieur à 300 salariés	29	0.13	13 586	8.00
TOTAL	21 641	100.00	174 398	100.00

# Répartition des adhérents par taille d'entreprise

De 0 à 10 salariés	18 314	84.63 %
De 11 à 49 salariés	2 734	12.63 %
De 50 à 299 salariés	564	2.61%
De 30 a 200 salaries		2.0170
> 300 salariés	29	0.13%

# Répartition des salariés par taille d'entreprise



### Les ressources humaines du Service

Au 31.12.2017, 231 personnes figurent à l'effectif de l'AMIEM contre 222 à fin 2016. En particulier :

- 57 médecins représentant 46.25 ETP dont 12 collaborateurs médecins
- 16 intervenants en prévention des risques professionnels
- 21 infirmiers santé travail
- 13 assistants santé travail.

La pyramide des âges reste élevée ; 30 médecins du Service sur 45 ont plus de 55 ans. Elle tend cependant à l'équilibre avec l'intégration des collaborateurs médecins et des infirmiers santé travail.

### Evolution de l'effectif médecins

Année	Nombre de médecins	ETP	Dont collaborateurs médecins
31/12/2009	75	66.96	
31/12/2010	70	60.33	
31/12/2011	65	55.18	
31/12/2012	62	52.90	2
31/12/2013	63	51.00	6
31/12/2014	59	49.93	6
31/12/2015	61	51.23	10
31/12/2016	61	51.67	14
31/12/2017	45	35.05	12

### Formation professionnelle

96 actions de formations ont été réalisées (dont une action « Information décret de décembre 2016 » à l'ensemble du personnel) au profit de 226 personnes. Cela traduit la politique de recrutement de collaborateurs médecins et d'infirmiers santé travail ainsi que le maintien des compétences du personnel.

### L'activité du service adhérents

Le taux de recouvrement des cotisations reste satisfaisant : 99.86 % (99.68 % en 2016, 99.73 % en 2015).

Les nouvelles adhésions arrivent principalement par le biais de l'URSSAF (51 %). L'AMIEM a analysé 66 978 déclarations préalables à l'embauche (DPAE).

### La communication et les relations avec les adhérents

### En résumé:

- 19 actions (présentation du Service, réforme 12/2016, maintien dans l'emploi, addiction en milieu de travail, protocoles de soins d'urgence, TMS, pénibilités), soit plus de 300 participants. Actions appréciées par les adhérents.
- **164 747 newsletters** adressées aux adhérents : taux d'ouverture 42 %, 20 campagnes. Thèmes : sensibilisations, décret 12/2016, invitations AG, déclarations...

Le site internet de l'AMIEM a enregistré **39 713 visiteurs différents** en 2017 contre 34 690 en 2016. Le nombre de sessions, pages et messages adressés via le site sont également en hausse.

### Le service documentation

12 953 plaquettes ont été remises aux adhérents (7 545 en 2016), principalement sur les thèmes suivants : Travail sur écran, Bruit, RQTH.

### La Commission Médico-Technique (CMT)

La Commission Médico-Technique s'est réunie 7 fois en 2017, dont 2 réunions exceptionnelles.

Les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

- L'analyse du décret du 27/12/2016, fil rouge de chaque réunion Présence du Dr MARESCAUX – Inspecteur Régional du Travail – à une réunion Analyse des conséquences sur le logiciel métier et l'organisation interne Informations internes et externes Organisation des réunions d'information pour les adhérents
- Présentation du bilan d'activité du Service
- Suivi des actions du projet de service
- Le suivi qualité des interventions du département prévention en entreprise et l'amélioration qualitative des demandes formulées par les médecins
- Les objectifs d'activité des équipes santé travail
- La situation des secteurs médicaux et des effectifs attribués aux équipes
- La présentation du plan de formation...

# **ACTIVITE MEDICALE ET ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL 2017**

Ce point est présenté par le Dr Bruno LOZACHMEUR, médecin coordonnateur.

Les 45 médecins du travail exercent comme suit : 10 en binôme, 7 avec un collaborateur médecin, 23 avec un Infirmier Santé Travail et 5 avec un collaborateur médecin et un infirmier.

Au 31 décembre 2017, le nombre **d'examens cliniques** réalisé s'élève à **97 644** contre 95 540 en 2016.

Les entretiens effectués par les Infirmier(e)s Santé Travail, au nombre de 18 897, représentent 19.35 % de l'activité médicale, contre 13.94 % en 2016.

### La répartition des visites et des entretiens

• Les visites non périodiques représentent 61.60 % des actes médicaux, contre 38.40 % pour les visites périodiques.

### La nature des visites non périodiques

	Visites d'embauche	Visites de reprise	Visites occasionnelles	Visites de pré-reprise
2011	37 594	15 702	7 680	4 183
2012	33 031	14 421	7 583	4 471
2013	29 646	12 416	7 569	4 639
2014	31 195	13 515	7 317	5 337
2015	31 838	13 945	7 993	5 550
2016	31 60	13 909	7 408	5 769
2017	32 374	13 078	7 937	6 471
2016/2017	+1.93 %	-5.97 %	-7.14 %	+12.17%

### Les orientations médicales

Les orientations médicales sont au nombre de 11 676 (+17,63 % par rapport à 2016, signe d'une population vieillissante dans le département). Les motifs d'orientations sont similaires à ceux des années précédentes.

### Les principales orientations médicales

Médecin traitant	4 232
Ophtalmologie	4 062
ORL	1 233
Cardiologie	819
Dermatologie	498

### Les maladies professionnelles

**319 Maladies professionnelles** ont été portées à la connaissance des médecins du travail contre 462 en 2016. Comme les années passées, elles concernent majoritairement les troubles musculosquelettiques (267).

### Les examens complémentaires

### Les principaux examens complémentaires

Radio pulmonaire	703
Rhino fibroscopie	69
TDM thoracique	131

### Les avis médicaux

Les inaptitudes sont en légère augmentation (1 351 contre 1 331 en 2016). Il est rappelé l'obligation de l'étude de poste, de l'entretien avec l'employeur et de la réalisation de la Fiche d'Entreprise pour poser une inaptitude.

Les origines médicales des inaptitudes se révèlent être de différents ordres. Cependant, deux domaines ressortent largement : les inaptitudes d'origine « locomoteur » dans 706 cas (dos et membres supérieurs) ainsi que celles d'origine « neuropsychique » pour 371 cas (dont 58 % en lien avec le travail).

### Les actions en milieu du travail

Le Dr LOZACHMEUR présente ensuite les actions en milieu de travail rappelant que le médecin travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

981 fiches d'entreprise ont été créées en 2017 et 322 ont été mises à jour. Il est recensé 6 018 fiches d'entreprises au 31/12/2017.

Les études de poste, obligatoire pour toute décision d'inaptitude, sont au nombre de 928, dont 478 réalisées par les médecins du travail.

### Le Département PRP (Prévention des Risques Professionnels)

**1 734 demandes ont été formulées vers le pôle PRP** (prévention des risques professionnels) et 1 427 demandes ont été clôturées (640 par les IPRP et 787 par les AST), principalement des repérages évaluation des risques (48 %) et des études de postes (33%).

Le pôle mesurage bruit a effectué 43 interventions clôturées en 2017 pour 53 demandes (sonométrie, dosimétrie, préconisations...).

Le pôle prévention mal de dos a enregistré 14 demandes. 4 sensibilisations ont été réalisées pour 50 salariés, 2 ont été annulées et 8 sont en cours au 31/12/2017.

Le dispositif « Victimologie » a reçu 29 appels dont 16 interventions AMIEM.

### Le maintien dans l'emploi

L'équipe technique maintien (ETM) a accompagné 65 personnes en démarche de maintien dans l'emploi (67 en 2016). Les dossiers concernent en courte majorité les hommes (52 %) et la tranche d'âge des 40/49 ans. On observe une augmentation des 50/59 ans.

La durée moyenne d'accompagnement des dossiers est de 8 mois nécessitant environ 4 à 5 réunions par dossier.

Comme chaque année, les lombalgies et les troubles musculo-squelettiques de l'épaule arrivent en tête des pathologies responsables d'inaptitude.

### Le Service Social Inter Entreprises (SSIE)

Comme l'an passé, 104 vacations ont été effectuées par les deux assistantes sociales de CO RESO qui ont une mission d'appui technique et de conseil auprès des médecins du travail de l'AMIEM, conformément à l'article L 4631-2 du Code du Travail.

- 33 médecins de l'AMIEM ont sollicité les assistantes sociales afin qu'elles interviennent auprès de 199 salariés (165 en 2016)
- 159 entretiens salariés ont été réalisés contre 154 en 2016.
- Les salariés orientés par les médecins sont majoritairement des femmes (52 %), de statut ouvrier, âgés de + de 55 ans, en arrêt maladie (48 %), en activité au moment de l'entretien (43 %).

### En conclusion de l'activité médicale 2017, le Dr LOZACHMEUR relève :

### Des interrogations :

- Sur les inaptitudes : le nouveau cadre juridique lié à cet avis est plus lourd administrativement. La croissance des risques psychosociaux est soulignée.
- Sur le suivi des salariés : ce suivi ressenti « en pointillé » s'accompagne d'une moins bonne connaissance des entreprises.
- Sur la traçabilité des substances : elle doit être améliorée.

### A noter:

• Sur le dernier trimestre 2017, des problèmes de lenteur du logiciel informatique qui ont pu impacter l'activité médicale. Ces problèmes ont été résolus en 2018.

### Des points positifs :

- Le travail en équipe qui améliore le niveau d'action et de compétence
- L'effort des différents acteurs pour optimiser le travail en équipe
- En un mot, l'équipe pluridisciplinaire.

# **RAPPORT FINANCIER 2017**

Le rapport financier est présenté par Madame KERBAUL, Directrice Adjointe.

### Compte de résultat 2017 en soldes intermédiaires de gestion

### **Produits**

La production de l'exercice s'élève à 17 465 589 € contre 16 834 306 € en 2016, soit + 631 282 €.

### **Charges**

Les charges et charges externes s'élèvent à 1 923 191 € contre 1 913 931 € en 2016, soit + 9 260 €. Elles représentent 11.08 % de la marge brute.

Les frais de personnel augmentent de 449 244 €, soit 14 575 792 € contre 14 126 548 € en 2016. Ils représentent 83.97 % de la marge brute contre 84.48 % en 2016.

L'excédent brut d'exploitation est de 520 069 € contre 353 845 € en 2016.

Le résultat d'exploitation est négatif : - 284 947 € contre - 509 163 € en 2016.

Le résultat courant s'élève à - 290 458 € contre - 536 201 € en 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève à 20 121 €.

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), d'un montant de 241 357 €, a été comptabilisé en crédit d'impôt comme pour les exercices précédents.

Compte tenu du CICE, le résultat net de l'exercice ressort à 28 211 € contre - 238 222 € en 2016.

### Bilan 2017

### **Actif**

- le montant net d'immobilisations s'élève à 12 083 901 € contre 12 398 908 € en 2016, soit
   315 007 €
- les disponibilités et valeurs de placements augment de 69 839 €.

### **Passif**

- les capitaux propres s'élèvent à 8 409 871 € contre 8 381 660 € en 2016
- le résultat de l'exercice est de à 28 211 €
- les dettes financières augmentent de 159 984 €
- les dettes d'exploitation diminuent de 215 069 €

Le Président remercie Mme KERBAUL et précise que le rapport 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'AMIEM, soumis à la Commission de Contrôle de l'Association le 13 avril 2018, conformément aux dispositions de l'article D. 4622-54 du Code du Travail, n'a pas appelé d'observations particulières.

Le Président demande ensuite à M. POLLIE, Commissaire aux Comptes, de donner lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice 2017.

Il est certifié que les comptes annuels, arrêtés par le Conseil d'Administration sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice 2017.

Le Président remercie l'ensemble des intervenants pour le travail accompli en 2017 et souhaite la poursuite de toutes ces actions visant à promouvoir la santé au travail.

# **BUDGET PREVISIONNEL 2019**

Compte tenu des éléments financiers exposés, le Conseil d'Administration, en séance du 13 avril 2018, propose, pour 2019, de reconduire les conditions tarifaires 2018 votées lors de l'Assemblée Générale du 15 juin 2017, à savoir :

- cotisation à 0.41 % des salaires bruts plafonnés Sécurité Sociale
- taux minimum à 78 € HT.

Le budget prévisionnel 2019 a été établi avec ces éléments. Les principaux postes sont les suivants :

Les cotisations et prestations sont estimées à 17 385 024 € La valeur ajoutée à 15 451 967 € Un excédent brut d'exploitation de 688 974 € Un résultat courant de  $-93 173 \in$  Un résultat net de  $-93 173 \in$ .

Madame KERBAUL précise que le budget 2019 aurait pu être plus négatif avec le rattachement du secteur Loire-Atlantique à la région Pays de Loire estimé à − 660 000 €.

# Compte de résultat 2017 et budgets 2018 - 2019 en SIG

LIBELLE DES COMPTES	Réalisé 2017	% CA	Budget 2018	% CA	Variation 2018/2017	Budget 2019	% CA
PRODUCTION DE L'EXERCICE	17 465 589		17 664 335		198 746	17 385 024	
EXAMENS COMPLEMENTAIRES	-106 925		-112 300		-5 375	-106 500	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	17 358 664	100,00	17 552 035	100,00	193 371	12 278 524	100,00
AUTRES CHARGES ET CHARGES EXTERNES	1 923 191	11,08	2 049 101	11,67	125 910	1 826 557	10,57
VALEUR AJOUTEE	15 435 473	88,92	15 502 934	88,33	67 461	15 451 967	89,43
IMPOTS ET TAXES	339 612	1,96	354 300	2,02	14 688	354 300	2,05
FRAIS DE PERSONNEL	14 575 792	83,97	14 429 245	82,21	-146 547	14 408 693	83,39
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	520 069	3,00	719 389	4,10	199 320	688 974	3,99
RESULTAT D'EXPLOITATION	-284 947	-1,64	-154 711	-0,88	130 236	-82 126	-0,48
RESULTAT FINANCIER	-5 511	-0,03	-4 500	-0,03	1 011	-11 047	-0,06
RESULTAT COURANT	-290 458	-1,67	-159 211	-0,91	131 247	-93 173	-0,05
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 121	0,12	12 900	0,07	-7 221	0	0,00
RESULTAT AVANT IMPOTS	-270 337	-1,56	-146 311	-0,83	124 026	-93 173	-0,54
CREDIT IMPÔT COMPETITIMTE	298 548		249 000		-49 548	0	
RESULTAT NET	28 211	0,16	102 689	0,59	74 478	-93 173	-0,54

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

810 664

907 689

642 827

<sup>\*</sup> Soldes Intermédiaires de Gestion (économiques)

### **Bilan 2017**

ACTIF			PAS	SSIF			
	Montar	ts nets Variation			Montants nets		Variation
	31.12.17	31.12.16	variauori		31.12.17	31.12.16	Variation
ACTIF IMMOBILISE				FONDS PROPRES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 046	33 148	9 898	RESERVES	8 381 660	8 619 882	-238 222
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 440 758	11 866 238	-425 480	REPORT A NOUVEAU			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	498 922	499 522	-600	RESULTAT DE L'EXERCICE	28 211	-238 222	266 433
IMMOBILISATIONS EN COURS	101 175	0	101 175				
TOTAL I	12 083 901	12 398 908	-315 007	TOTAL I	L I 8 409 871 8 381 660		28 211
ACTIF CIRCULANT				PROVISIONS			
ADHERENTS DEBITEURS	264 239	252 625	11 614	PROVISION POUR RISQUES	0	30 000	-30 000
AUTRES CREANCES	1 413 149	1 165 792	247 357	TOTAL II	0	30 000	-30 000
DISPONIBILITES ET VALEURS DE PLACEMENTS	526 114	456 275	69 839	DETTES			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	292 506	360 123	-67 617	EMPRUNTS BANCAIRES	3 170 583	3 010 599	159 984
				DETTES D'EXPLOITATION	2 996 395	3 211 464	-215 069
				PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 060		3 060
TOTAL II	2 496 008	2 234 815	261 193	TOTAL III	6 170 038	6 222 063	-52 025
TOTAL GENERAL (I + II)	14 579 909	14 633 723	-53 814	TOTAL GENERAL (I + II + III)	14 579 909	14 633 723	-53 815

# RESOLUTIONS

80 comptes adhérents présents ou représentés, soit 144 voix.

### Première résolution

L'Assemblée Générale, réunie le 28 juin 2018 au centre médical de Vannes Le Ténénio, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration,

- approuve les Comptes de Résultat et Bilan de l'exercice 2017 et donne quitus aux Administrateurs de leur gestion
- décide d'affecter le résultat positif 2017 de 28 211 € aux réserves, c'est-à-dire au fonds général de dotation.

Abstentions: 0 - Contre: 0 - Résolution approuvée.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide, pour 2019, le maintien :

- du taux de cotisation à 0.41 HT des salaires bruts plafonnés Sécurité Sociale
- du taux minimum à 78 € HT, taux également appliqué au personnel des entreprises de travail temporaire et saisonnières

Et approuve le budget prévisionnel 2019 tel que présenté.

Abstentions: 0 - Contre: 0 - Résolution approuvée.

# Les missions et compétences des SSTI





# Les chiffres clés des SSTI

# 1,5 million d'entreprises

Près de
300 000
visites d'établissements
par an

20 000 lieux de consultation

7,4
millions de visites
médicales

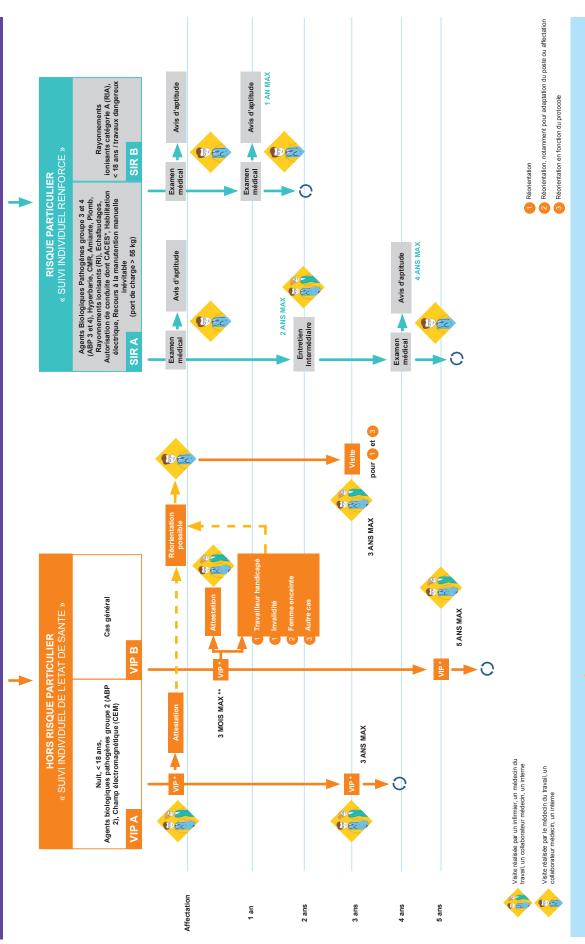
1,4
million d'entretiens
Infirmiers

16 000 collaborateurs dont 5 000 médecins

15
millions de salariés
concernés

# SUIVI INITIAL ET PERIODIQUE DE L'ETAT DE SANTE SOUS L'AUTORITE DU MEDECIN DU TRAVAIL

A PARTIR DU 01/01/2017





Visite médicale possible à tout moment, à la demande du salarié, de l'employeur, du médecin du travail

Pour préserver la lisibilité du schéma, n'ont pas été traités ici les cas particuliers suivants : les associations intermédiaires, les apprentis, les mannequins, les saisonniers.

\* CACES: Certificat d'aptitude à la Conduite En Sécurité \* VIP: Visite d'Information et de Prévention \*\* A compter de la prise effective du poste

**Dynamisme** 

# **AMIEM**

Association Médicale Inter-Entreprises du Morbihan et Localités Limitrophes

1 Chemin de Locmaria Pantarff CS 45591 56855 CAUDAN Cedex

02 97 362 262

www.amiem.fr

